

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
du 18 octobre 2022

Le 18 octobre 2022 se sont réunis dans la salle de motricité de l'école COPERNIC :

Le directeur	M. MAUVIEL Florian
Les élus et représentants des mairies	Mme. BLIN-MEESMACKER Martine pour la mairie de Grentheville M. LEMAUVIEL Florent pour la mairie de Soliers
Les enseignants	Mmes. BERTHIER Virginie, HEURTAUX Caroline, MONTECOT Réjane, MAUDUIT Anaëlle, KHANOYAN Frédérique, BENARD Laurence, GAMBINI Myriam, THOMAS Véronique, MOUSSET Tatiana, PIRIOUX Christèle, BRIARD Amélie, WANKIEWICZ Carole, BURGUIERE Isabelle (RASED) Et M. CAPELLE Pascal
Les parents d'élèves élus	Mmes. GAUDEMER SCHWIEBIUS Marylène, PELLETEY Mathilde, POTIER Mathilde, PIARD Pauline, SAILLARD Mélanie, VANYPER Karine, MEURIOT Séverine, MARIE Céline, LANGLOIS Audray, LOINARD Audrey, LEROYER Angéline M. LEGAGNEUX Jérôme, M. LERASLE Jean-Luc
Autres	M. JACQUELINE Cyrille, référent temps périscolaire, mairie de Soliers

Etaient excusés : Mme. CHARTON Natacha, IEN de la circonscription ; M. CHADLI Smaïl, de la mairie de SOLIERS, M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN ; Mme OPPORTUNE Joëlle, HANTRAIS-BATOUM Florence, enseignantes ; Mme LEBOISNE Jessica, parent d'élève

Secrétaire de séance : Mme GAMBINI Myriam

I. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 16 juin 2022 :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé sans commentaire particulier.

Vote du règlement intérieur spécifique au conseil d'école :

Le règlement intérieur du conseil d'école est lu et voté à l'unanimité.

Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école du 7 octobre 2022 :

Cette année, 12 parents se sont portés candidats. Un vote unique par correspondance était de nouveau proposé cette année. Le % de votants est de 41,99%. Deux postes n'ont pas été pourvus à l'issue du scrutin. Conformément au code de l'éducation, un tirage au sort a été effectué parmi les parents volontaires. Deux parents se sont manifestés.

M. Mauviel remercie les parents pour leur investissement lors de cette élection tant pour la mise sous pli du matériel de vote que pour le dépouillement.

Calendrier des prochains conseils d'école :

Sous réserve de modifications en lien avec l'actualité, les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes :

- le lundi 13 mars 2023, à 18h
- le vendredi 16 juin 2023, à 18h

II. Vie scolaire

Organisation de l'équipe pédagogique et effectif de l'école :

A ce jour, l'école compte 306 élèves. Les effectifs des classes oscillent entre 19 et 28 élèves avec une moyenne de 23,5 élèves par classe (25,4 élèves de moyenne l'an dernier). L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, une enseignante brigade étant rattachée à l'école. 4 ATSEM et 5 AESH les accompagnent au quotidien.

Les inscriptions courant août, notamment au sein du niveau CE1, ont entraîné une modification du niveau de classe de Mme THOMAS et une élévation du nombre d'élèves dans les classes de CE2 et CM1.

- **PS : Mme BERTHIER (ATSEM : Mme Kaëna LEBOURGEOIS) : 22 élèves**
- **PS/MS : Mme WANKIEWICZ (ATSEM : Mme Fabienne CARLIER) : 20 élèves**
- **MS : Mme MAUDUIT Anaëlle (ATSEM : Mme Valérie ZYDLOWSKI) : 22 élèves**
- **MS/GS : Mme BENARD (ATSEM : Mme Jocelyne DAVOUS) : 19 élèves**
- **MS/GS : Mme. KHANOYAN & Mme OPPORTUNE (lundi) (ATSEM : Mme Jocelyne DAVOUS) : 20 élèves**
- **CP : Mme GAMBINI : 23 élèves**
- **CP/CE1 : Mme MONTECOT : 22 élèves**
- **CE1 : M. CAPELLE : 25 élèves**
- **CE1/CE2 : Mme THOMAS : 24 élèves**
- **CE2/CM1 : Mme MOUSSET : 24 élèves**
- **CM1 : Mme PIRIOUX : 28 élèves**
- **CM2 : Mme HANTRAIS-BATOUM : 23 élèves**
- **CM1/CM2 : Mme HEURTAUX : 24 élèves**
- **ULIS : Mme BRIARD : 10 élèves**
- **Brigade : Mme LECARPENTIER (appelée pour un remplacement jusqu'à la fin de l'année dans un autre établissement)**

AESH : Mme Nacéra BOUDERROI, Mme Valérie BELIARD, Mme Véronique HEBERT, Mme Pascale BEAUDOIN (mi-temps), Mme EDDAÏF Sylvaine (mi-temps), Mme Hélène AUDRA

L'école pourrait accueillir un service civique mais pas de candidature à ce jour.

Mme THOMAS, est « maître d'accueil temporaire », elle accueille 2 stagiaires les lundis et mardis.

Les parents interrogent le conseil d'école concernant la répartition des ATSEM et l'organisation de Mme DAVOUS qui est répartie sur les 2 classes de Grande Section. Mme DAVOUS a fait le constat que pour elle, la situation était moins confortable. Les enseignantes ne travaillent pas de la même façon en ne proposant qu'un atelier dirigé au lieu de 2. La présence de Mme DAVOUS se fait par demi-journée dans chaque classe de GS. M. LEMAUVIEL rappelle qu'il s'agit d'une décision municipale de ne pas recruter une personne supplémentaire car la classe n'est pas pérenne. M. MAUVIEL précise que les prévisions d'effectifs pour l'an prochain seront à effectuer en lien avec l'inspectrice de circonscription courant novembre. Aucune garantie à ce jour ne permet d'assurer le maintien de cette organisation à 5 classes en cycle 1.

Les parents posent aussi la question de la gestion des élèves allophones. M. MAUVIEL précise que cette année, deux élèves allophones sont accueillis dans l'école. Une enseignante spécialisée est venue évaluer leurs compétences et a pu conseiller l'enseignante, Mme MONTECOT, sur des ressources, notamment numériques. Une réévaluation doit se faire 3 mois après par cette enseignante.

Règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur est soumis à la relecture en amont de la réunion aux parents élus avec les propositions de modifications ci-dessous :

- Des ajouts concernant l'absentéisme et les retards répétitifs
- Des précisions concernant les entrées et sorties des responsables légaux des élèves de la classe de PS/MS. Le plan vigipirate impose un contrôle des entrées dans les locaux. Néanmoins, Mme WANKIEWICZ précise que si des parents d'élèves de Moyenne Section ont besoin de la voir un matin, ils peuvent en faire la demande à Mme CARLIER, ATSEM. Elle précise également qu'elle se trouve à la porte du hall tous les soirs.
- Des modifications concernant les entrées et sorties des élèves de l'élémentaire sur le temps scolaire qui se feront désormais Rue de Four. La classe de CM1/CM2 est moins perturbée mais l'organisation reste perfectible (absence du directeur de son bureau)
- Un ajout concernant les tenues vestimentaires qui doivent être décentes et adaptées aux activités scolaires prévues dans l'emploi du temps (exemple de l'EPS)
- Un ajout concernant le plan de prévention et de prise en charge du harcèlement à l'école, accolé au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité lors de ce conseil d'école. Il sera communiqué aux familles par envoi numérique au retour des vacances d'octobre.

Programme pHARe :

L'école adhère depuis cette rentrée au programme pHARe, programme national de lutte contre le harcèlement à l'école.

Sur la partie « prévention », il s'agit d'articuler la gestion des émotions et le développement de l'estime de soi et de l'empathie au cœur du travail mené en classe. 3 parties organisent le plan de prévention :

- La participation à des temps forts, symboliques : la journée Non Au Harcèlement le 10/11, le concours Non Au Harcèlement début 2023, le safer Internet Day (dédié aux usages numériques) le 07/02/23.
- L'enseignement de 10h annuelles à partir du CP dans le cadre du programme d'EMC notamment et en partenariat avec Mme BEAULIEU, infirmière du secteur.
- La communication avec les familles : deux temps de rencontres et d'échanges pourraient être proposés : un café des parents en matinée avec présentation de ressources issues de la mallette des parents (ressources ministérielles) et un atelier de présentation d'une ressource numérique en soirée pour accompagner les familles dans leur utilisation du numérique à la maison.

Sur la partie « prise en charge de situations », un protocole est mis en œuvre dès lors qu'une situation est connue par le renvoi de signaux « faibles ». Une méthode non blâmante, dite de « préoccupation partagée », est mise en œuvre et peut s'appuyer sur des ressources humaines extérieures à l'école. Dans le cadre de fait de harcèlement « sévère », l'équipe éducative s'appuiera sur le protocole national qui peut s'appuyer sur des sanctions, des rappels à la loi et la saisie du médecin scolaire notamment.

Plan de prévention et protocole de prise en charge sont des documents accolés au règlement intérieur 2022/2023, envoyé par mail aux familles et en ligne sur le site municipal.

Coopérative scolaire :

Mme BRIARD est la nouvelle mandataire de la coopérative et est épaulée par Mme MOUSSET. Elle présente le bilan financier de ce début d'année. Le solde à la rentrée était de 842€. A ce solde, il faut ajouter 3260€ de participations familiales mais retirer 806 d'adhésion à l'OCCE et 80,50€ d'assurance.

Moyen de communication avec les familles :

Les parents interrogent le conseil d'école sur la mise en place d'un ENT comme au collège pour mieux communiquer avec les enseignants. M. MAUVIEL précise qu'une présentation de l'outil académique a été faite mais qu'à ce jour, il n'a pas retenu l'attention de l'équipe. Une nouvelle discussion pourra avoir lieu par le nouveau conseiller pédagogique au numérique au cours de la seconde partie de l'année. Il est rappelé que le cahier de liaison demeure l'outil n°1 pour communiquer et que si des enseignants utilisent une adresse mail de classe, c'est un choix personnel qui ne doit pas être considéré comme un bien commun à l'école. Les enseignants précisent aussi qu'il est important que les élèves gardent l'habitude de noter les leçons.

III. Mise en œuvre du projet d'école

Evaluations CP/CE1 :

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales vers la mi-septembre.

Synthèse des résultats des évaluations CP/CE1 : % d'items réussis

Français CP	Maths CP	Français CE1	Maths CE1
79 %	83 %	85.5 %	81 %
81.7 % en 2021	75.2 % en 2021	82.5 % en 2021	79.6 % en 2021

A ce jour, l'école ne dispose pas encore des résultats nationaux et départementaux. Mais, les résultats semblent d'ores et déjà très conformes aux attentes que l'on peut avoir en comparaison des indicateurs des années précédentes.

Un certain nombre d'élèves ayant des difficultés plus ou moins importantes sont identifiés :

- 4 élèves en CE1 en français et en maths
- 3 autres élèves en CE1 en français
- 6 autres élèves en CE1 en maths
- 2 élèves en CP en français et en maths
- 2 autres élèves en CP en français

Pour les élèves qui ont des difficultés dans les deux grands domaines, le RASED peut être sollicité. Des APC vont aussi être proposés pour ces élèves, notamment avec quelques enseignants de cycle 1.

M. MAUVIEL précise aussi que des évaluations départementales ont été proposées à une grande partie des élèves de CE2, CM1 et CM2. Ces évaluations sont avant tout des outils pédagogiques pour les enseignants et ne font l'objet d'aucun traitement en ligne et aucune remontée à la DSDEN.

Organisation des cycles « Natation »

Actuellement, les CP et ULIS CP bénéficient de 10 séances de natation au centre aquatique DUNEO. Mme BRIARD et Mme GAMBINI encadrent l'activité, permettant à Mme MONTECOT de rester à l'école avec ses élèves de niveau CE1.

Deux parents ont passé un agrément pour accompagner au plus près les enseignants au bord et/ou dans les bassins.

Les GS et les CM1 sont deux autres niveaux prioritaires pour l'accès à cette activité mais actuellement, les responsables de DUNEO ne semblent pas en capacité de proposer des créneaux pour ces classes.

Mme PELLETEY demande si les élèves de CE2 se rendront à la patinoire. Cette année, les demandes étaient fortes et aucun créneau n'a pu être proposé à l'école de Soliers.

Projets de classe de début d'année

Tous les élèves de l'école se rendront au cinéma Lux courant décembre dans le cadre des festivités de fin d'année. Cette sortie est financée par la collectivité.

En cycle 1 :

- Projet Noël au Château à Mézidon Vallée d'Auge : les 5 classes se rendront les 8 ou 9 décembre prochain au château de Canon pour une matinée autour de Noël : 4 ateliers de 30 minutes seront proposés pour investir la thématique (bricolage, visite contée, ...).
- Le 25 novembre, l'auteure Marion DONON viendra travailler avec les élèves de GS dans la continuité d'un travail initié par Mme OPPORTUNE l'an dernier. Elle proposera une lecture de son nouvel album et mènera un atelier dans chacune des deux classes.

En cycle 2 :

Les classes de CP et CP/CE1 travaillent cette année autour de la thématique des 5 continents. Dans ce cadre, elles se rendront au musée des Beaux-Arts de Caen en début d'année 2023 pour travailler autour de l'art africain (masque, ...)

La classe de M. CAPELLE et les élèves du dispositif ULIS iront le jeudi 20 octobre dans une ferme pédagogique à Douville en Auge pour travailler autour de la thématique de la pomme (visite sensitive et dégustation).

Les élèves du dispositif ULIS se sont rendus au Pavillon, partenaire culturel dédié au domaine de l'architecture, pour mener un atelier sur le thème de la maison : réalisation d'une maquette en terre cuite. Cette sortie a permis aussi une visite de la presqu'île de Caen et une observation des bâtiments.

Les élèves de CE1/CE2 se sont rendus le même jour à l'ESAM à Caen pour mener un travail avec 2 plasticiennes.

Les élèves de CE2/CM1 et CE1/CE2 sont engagés dans le dispositif Ecole et Cinéma. Trois films seront vus au cours de l'année et exploités en classe. Un travail autour du réalisateur de Kirikou, Michel Ocelot, sera notamment mené.

En cycle 3 :

- Cycle découverte pour les classes de CM1 et CM1/CM2 en lien avec l'orchestre de Caen et le conservatoire de Caen la Mer. Trois concerts seront proposés dans l'année, le 1^{er} autour du film The Immigrant de Chaplin. Chaque concert est précédé de 2 interventions préparatoires en classe et d'une 3^{ème} intervention à l'issue de la sortie. Les élèves ont ainsi pu déjà découvrir le trombone et le violoncelle.
- Dictée et course solidaire ELA pour les élèves de cycle 3 avec participation de 3 basketteurs du Caen Basket Calvados jeudi 20 octobre. Un cycle course longue est mis en place pour préparer à la course.
- Projet Watty à l'école avec interventions et ateliers autour de thématiques liées au développement durable : une première intervention sur les énergies et l'effet de serre a été effectuée le 17/10.

Expérimentation « faire classe à l'extérieur »

Mme BERTHIER présente une expérimentation menée cette année avec ses élèves de Petite Section. Elle propose tous les jeudis matin de faire classe à l'extérieur pour s'appuyer sur de nouvelles ressources supports d'apprentissage. Pour le moment, les élèves investissent un espace dans l'école entre le RAM et le dortoir avant d'aller vers d'autres lieux et de s'éloigner un peu de l'école (par des Cèdres, bois de l'An 2000). Les élèves développent beaucoup d'autonomie en investissant tout le matériel déniché. Ils prennent plaisir durant ce moment hebdomadaire. Mme BERTHIER précise que le fait d'avoir un effectif de 22 élèves facilite l'expérimentation.

Démarche « Notre école faisons-la ensemble »

M. MAUVIEL évoque, suite à une présentation par Mme la Directrice Académique aux directeurs d'école, la démarche « Notre école faisons-la ensemble » qui s'inscrit dans le cadre des travaux du Conseil National de la Refondation.

Il s'agit d'une démarche basée sur le volontariat des équipes et se déroule en 3 étapes :

- Une concertation avec les partenaires (élèves, parents, collectivité, ...)
- La rédaction d'un projet pédagogique
- La demande de subvention pour mener à bien la mise en œuvre du projet pédagogique.

3 problématiques peuvent être questionnées :

- La réussite de tous les élèves
- La réduction des inégalités
- Le bien-être à l'école

M. MAUVIEL souhaite rait engager une réflexion collective sur l'axe du bien être à l'école autour des temps collectifs de récréation et des espaces extérieurs de l'école qui y sont dédiés.

IV. Activités post et périscolaires

Animations des temps périscolaires :

M. JACQUELINE précise les effectifs des services périscolaires en cette rentrée.

Garderie du matin : 20 à 25 élèves en maternelle et autant en élémentaire

Cantine : 80 élèves en maternelle et 180 en élémentaire

Garderie soir : 35 à 40 élèves en maternelle et 80 à 85 élèves en élémentaire avec priorité à l'aide aux devoirs.

Les services périscolaires sont encadrés par une équipe de 6 animateurs en maternelle et 7 en élémentaire.

Le passage au self se fait par classe en élémentaire : les CP, CE1 et CE2 de 12h à 12h30 et les CM1, CM2 de 12h45 à 13h15. Durant le temps méridien, les animateurs tournent entre surveillance de la cour et gestion des repas dans le réfectoire.

Les parents demandent des précisions concernant les effectifs à l'étude surveillée. M. JACQUELINE précise que deux animateurs s'occupent de 15 à 20 CP, 1 animatrice pour 15 à 20 CE1/CE2, 1 animateur pour les CM1/CM2 et un animateur dans le hall.

Les parents demandent s'il est possible que les familles soient informées que l'aide aux devoirs ne commence qu'à partir de 17h.

Mme LOINARD précise qu'elle interviendra, sur les temps méridiens, les lundis et jeudis en élémentaire pour proposer des activités de loisirs créatifs. Les réalisations seront vendues lors d'un marché de Noël organisé par l'APE le 4 décembre.

V. Sécurité et équipements

Exercice incendie :

Un exercice incendie a été réalisé le 10 octobre 2022 sans difficulté particulière.

Calendrier et organisation des exercices PPMS

Un exercice PPMS Risque Majeurs sera programmé début novembre.

Un exercice PPMS Attentat Intrusion sera programmé début janvier. Les élèves seront amenés à « s'échapper » pour rejoindre les lieux de rassemblement prévu.

Travaux :

Les parents interpellent la collectivité sur l'avancée de travaux annoncés ou de nouvelles demandes :

- Plantation des arbres : l'endroit envisagé ne garantit pas suffisamment d'ombre. M. LEMAUVIEL propose de revoir l'emplacement.
- Interphone Rue de Four : un interphone devrait être installé Rue de Four. M. MAUVIEL se félicite de cette information, cela permet de prendre les informations sans avoir à se déplacer systématiquement et ainsi gagner du temps s'il faut aller chercher un élève dans une classe. M. LEMAUVIEL informe qu'un système d'ouverture électrique du portail à distance n'est techniquement pas envisageable. Mme BRIARD demande s'il est possible d'avoir une sonnette (ou déplacer celle près de la classe de Mme HEURTAUX) pour gérer les allées et venues de ses élèves qui ont de multiples prises en charge à l'extérieur de l'école.
- Travaux sur le parvis de l'école et le parking de la mairie : M. LEMAUVIEL annonce que les travaux devaient reprendre courant octobre. Le parking de la mairie sera en travaux à partir de Mars pour une durée estimée de 6 mois.
- Parc à vélos : les parents font remonter que le parking à vélo devient trop petit. M. LEMAUVIEL informe qu'il sera possible d'ajouter un nouveau rail au sol.
- Panneau d'affichage Rue des Tilleuls : Les parents font remonter le besoin de l'APE d'avoir un panneau d'affichage avec clé près des courts de tennis pour informer les familles des diverses manifestations à venir.

M. MAUVIEL précise avoir rencontré M. LEMAUVIEL la semaine précédente et l'avoir sollicité pour un retraçage des lignes de la cour de récréation et une maintenance des postes informatiques.

VI. Restauration scolaire et hygiène

Problématique du lave-vaisselle :

M. LEMAUVIEL explique que des solutions sont à l'étude entre réparation et achat d'un nouveau lave-vaisselle mais précise que le service n'est pas perturbé pour les élèves. Les parents d'élèves évoquent la problématique des déchets sur le temps du goûter. Mme MARIE propose que les enfants de la garderie puissent emmener leur propre gobelet ou gourde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

La secrétaire de séance,

Mme. GAMBINI Myriam

Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian